

Le développement des régions

Sorgieh Moussaly lance un appel à Ottawa

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean peut être une région pilote à un fédéralisme « décentralisé » considérant que le « modèle centralisé » existant ne fait qu'engendrer des inégalités de plus en plus marquées entre les régions du centre et les régions périphériques, soutient le professeur Marcel Boyer. Sergieh Moussaly, directeur de la recherche au Centre de recherche en économie et statistique du Québec à Chicoutimi.

En conférence de presse, hier, l'économiste a présenté un mémoire qui pour l'essentiel met en évidence les conséquences des orientations et du mode de gestion de l'État québécois et « d'affaiblissement des assises économiques, socio-démographiques et des régions ressources. »

« Ces données portant par exemple sur le revenu disponible médian par habitant, l'évolution des investissements en immobilisations, le niveau de chômage et sous-emploi des régions ressources comparé au taux de l'ensemble du Québec, et le laxisme fiscal qui caractérise la gestion des biens publics au Québec, illustrent de manière non équivoque le sous-financement chronique des services publics, équipements et infrastructures des régions ressources », indique-t-il.

Stopper le déclin

Les régions en question, soit la Côte-Nord, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue, la Mauricie, Bois-Francs, le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie-les Îles (de la Madeleine) se trouvent actuellement dans l'incapacité de disposer des ressources budgétaires requises pour diversifier leur économie et adapter leurs infrastructures aux exigences de la mondialisation.

« Le modèle québécois constitue la source principale du processus d'appauvrissement du Québec et ce depuis plus d'une décennie (1985-1999) et nombre d'économistes dont Marcel

Boyer le reconnaissent sans détour », commente-t-il.

« Une transformation institutionnelle en profondeur est donc nécessaire pour permettre aux régions ressources de se libérer des contraintes associées au mode de gestion anachronique et dépassé qu'est le Landrisme », fait-il ressortir.

« Au Québec au début des années 1970 l'on a fait le pari que l'économie québécoise se développerait selon les directives du « modèle centralisé de gestion ». L'on constate aujourd'hui que le développement des grands centres urbains comme Montréal se fait au détriment des régions périphériques. Cela se traduit principalement par a) un déséquilibre dans la répartition du fardeau fiscal entre les diverses composantes régionales du système québécois ainsi que par des lacunes dans les dépenses publiques touchant les équipements et les outils de reconversion des régions en périphérie », résume Moussaly.

La solution à la problématique vécue, avance l'économiste Moussaly, passe par la reprise en main des outils décisionnels et de développement liés aux propres ressources des régions visées et

au renforcement de leurs assises économiques et technologiques.

En fait, indique Sergieh Moussaly, le gouvernement fédéral est le seul dans le présent contexte qui dispose des moyens et de la légitimité requise pour réaliser un renouveau approprié, pour réduire les inégalités économiques observées parmi les populations de divers territoires du Québec et entre le Québec et les populations du reste du Canada.

Ne pas attendre

« Le présent mémoire va atteindre son objectif, si Ottawa prend l'initiative de renouveler les champs de compétence du système canadien et ce dans les meilleurs délais. Il ne faut pas attendre l'arrivée au pouvoir de l'Action démocratique du Québec ou du Parti libéral du Québec pour agir », prévient-il.



L'économiste Sergieh Moussaly a présenté un mémoire qui met en évidence les conséquences des orientations et du mode de gestion de l'État québécois.

M. Moussaly signale en terminant qu'il va présenter le mémoire intitulé « Le nouveau fédéralisme canadien » au développement des régions du Québec aujourd'hui même aux ministres Allan Rock et John Manley.